

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SKAGEN m² A - fonds action [EUR]

Code ISIN : NO0010657356

Ce fonds est géré par SKAGEN AS (n° d'immatriculation 867 462 732).

Objectifs et politique d'investissement

Objectif

L'objectif du Fonds est de fournir aux porteurs de parts le meilleur rendement possible compte tenu du niveau de risque encouru, en s'appuyant sur un portefeuille activement géré d'instruments financiers émis par des entreprises ou autres émetteurs dont les activités sont liées au secteur immobilier.

Stratégie d'investissement

SKAGEN m² est un fonds activement géré dans le cadre d'un mandat de placement mondial. Les gérants de portefeuille recherchent des placements de haute qualité à bas prix, caractérisés par le fait qu'ils sont sous-évalués, mal étudiés et impopulaires. L'objectif du Fonds est d'identifier des instruments financiers qui tirent parti du risque immobilier sous-jacent et permettent de dégager un rendement sur les marchés pertinents. Le terme de « gestion dynamique » signifie que les gérants de portefeuille investissent dans les sociétés sur la base de leurs propres analyses. Forts de leur bon sens et d'une vision à long terme, les gérants de portefeuille essaient d'éviter d'investir dans des actions de sociétés ou de secteurs en vogue

à un prix trop élevé par rapport à la valeur fondamentale et aux bénéfices de ces sociétés. Les bénéfices des sociétés évoluent au fil du temps, tout comme les rendements du fonds. Pour l'heure, SKAGEN m² n'investit pas dans des produits dérivés.

Indice de référence

L'indice de référence du fonds est le MSCI ACWI Real Estate IMI Net total return \$ en NOK.

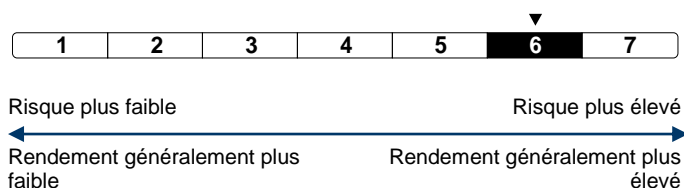
Dividendes

Les dividendes reçus par le fonds sont automatiquement réinvestis dans celui-ci et sont donc compris dans la valeur des parts.

Période d'investissement

SKAGEN m² convient aux investisseurs qui disposent d'un horizon d'investissement de plus de cinq ans. Les souscriptions et rachats de parts sont possibles tous les jours ouvrés en Norvège. Le montant minimum de souscription s'élève à 50 EUR.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur mesure le risque de fluctuation des prix. L'évaluation du risque fondée sur la volatilité historique de l'indice du fonds, calculée en utilisant des données hebdomadaires sur les cinq dernières années, place SKAGEN m² A dans la catégorie 6. Cela signifie que l'achat de parts est associé à un risque élevé de fluctuation des cours. La position du fonds sur l'échelle de risque n'est pas fixe et peut varier dans le temps.

L'investissement dans le Fonds comporte un certain nombre de risques liés aux fluctuations des marchés, taux de change, taux d'intérêt, ainsi qu'à l'évolution de la conjoncture économique générale, des différents secteurs d'activité et des circonstances de chaque entreprise. SKAGEN a mis en place des procédures

internes visant à minimiser les risques d'erreurs susceptibles d'affecter le Fonds. La répartition des investissements dans le Fonds est conforme à la philosophie d'investissement de SKAGEN, fondée sur des analyses portant sur les valorisations d'entreprises, les matrices produit/marché, les ratios d'endettement et la liquidité des instruments financiers. Au-delà de ses obligations légales, SKAGEN a également mis en place des règlements internes en termes d'équilibre entre les différents types d'investissements immobiliers sous-jacents, ainsi que concernant la liquidité des instruments financiers visés.

La performance du fonds peut varier de manière considérable sur l'année. Les gains ou pertes des porteurs de parts dépendront donc du moment précis auquel les parts seront souscrites ou rachetées. Le fonds investit dans une vaste gamme de titres, de régions et de secteurs. Ainsi, la valeur du fonds est soumise à moins de fluctuations que si celui-ci investissait dans un seul titre ou dans un nombre restreint de titres. Le fonds répartit le risque grâce à cette diversification.

Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|--|
| Frais d'entrée | 0 % |
| Frais de sortie | 0 % |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué, selon le cas. | |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
| Frais courants | 1,50 % |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Toute surperformance/sous-performance de la valeur des actifs par rapport à l'indice de référence, calculée quotidiennement, sera répartie entre les porteurs de parts et la Société de gestion avec un ratio 90/10. La classe de parts comporte un « high water mark » relatif. Le total des frais de gestion facturés s'élèvera au maximum à 3,00 % par an. La commission de performance pour l'année 2020 était -0,13 % de l'encours pour la catégorie de parts. Total des frais de gestion 2020: 1,37 %. |

Les transactions directes avec SKAGEN ne font pas l'objet de frais d'entrée ou de sortie. Certains intermédiaires, notamment les distributeurs ou les conseillers, risquent néanmoins de prélever des frais d'entrée et/ou de sortie. Veuillez contacter votre conseiller pour plus d'informations.

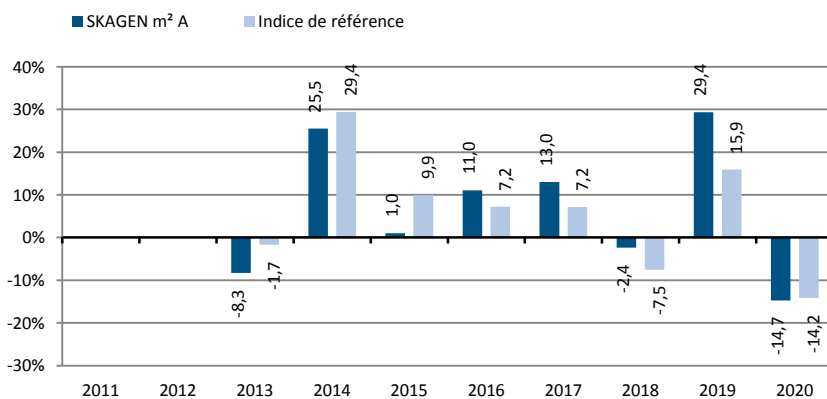
Les frais courants rendent compte du montant versé au titre de la gestion, de l'administration, du marketing et autres coûts et réduisent ainsi le rendement du fonds. Les frais correspondent aux montants réels de l'exercice civil précédent et peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais courants sont calculés quotidiennement et facturés trimestriellement. Les commissions de performance sont calculés quotidiennement et facturés annuellement.

Tous les frais que la société de gestion peut imputer au fonds sont compris dans les frais courants, sauf :

- Les commissions de performance
- Les coûts liés aux transactions
- Les coûts exceptionnels

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section 2, paragraphe 5 et paragraphe 7 du prospectus du fonds, disponible sur www.skagenfunds.fr

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs. Les rendements futurs dépendent notamment de l'évolution des marchés, des compétences des gérants, du profil de risque du fonds ainsi que des frais de gestion. En cas de baisse des prix, les rendements peuvent devenir négatifs.

Tous les rendements sont exprimés en EUR après déduction des coûts (merci de vous référer à la section "Frais").

Le fonds est libellé en NOK.

Le fonds a été lancé le 31/10/2012.

Entre le 11 juillet 2017 et le 30 septembre 2019, l'indice de référence était le MSCI ACWI Real Estate IMI ex REITS Net total return index \$.

Informations pratiques

| | |
|-------------------------------------|--|
| Dépositaire | J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., Oslo Branch |
| Informations complémentaires | Des informations supplémentaires, la valeur liquidative, le prospectus, les conditions générales, les rapports annuels ainsi que des rapports de marché sont mis à disposition par SKAGEN sur www.skagenfunds.fr . La barème de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont déterminés, est disponible sur www.skagenfunds.fr/propos-de-skagen/protection-des-investisseurs/remuneration-schemes . Des exemplaires au format papier sont également disponibles gratuitement. |
| Fiscalité | SKAGEN m ² est imposable en Norvège. Les obligations fiscales des investisseurs dépendent du pays dans lequel ils sont domiciliés et/ou soumis à l'impôt. Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal local. |
| Responsabilité | SKAGEN AS ne pourra être tenu responsable que pour les déclarations du présent document comme étant trompeuses, erronées ou contraires aux parties correspondant au prospectus du fonds. |